

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

NOM DE LA STRUCTURE :

SIGLE DE LA STRUCTURE :

STATUT : PUBLIC PRIVE NON LUCRATIF PRIVE LUCRATIF

NUMERO DE SIRET :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TELEPHONE : 0262

TELECOPIE : 0262

COURRIEL :

Représentant légal (Le Président ou autre personne désignée par les statuts) :

Nom : Prénoms :

Qualité :

Courriel :

Personne chargée de l'action :

Nom : Prénoms :

Fonction :

Courriel (si différent de la structure) :

OBJET GENERAL DE LA STRUCTURE

Activités principales réalisées par la structure :

Public cible :

PRESENTATION DE L'ACTION

A - Intitulé de l'Action :

Déploiement d'ateliers de prévention ATOUT AGE sur l'année 2021

B – Les objectifs généraux de l'action

C – Public cible de l'action :

- **Profil des participants visés par l'action :**

D – Répartition territoriale et volume prévisionnel d'activité pour l'année 2021 :

COMMUNES		Nb d'ateliers numériques prévisionnels
CILAOS	Très fragile	
SALAZIE		
SAINTE-ROSE		
SAINT-PHILIPPE		
LES TROIS-BASSINS		
SAINT-LOUIS	Fragile	
SAINT-JOSEPH		
SAINT-BENOIT		
LE PORT		
SAINT-ANDRE		
SAINT-LEU	Moy. fragile	
PETITE-ILE		
ENTRE-DEUX		
BRAS-PANON		
SAINTE-SUZANNE		
SAINT-PIERRE		
LES AVIRONS		
L'ETANG-SALE		
LE TAMPON		
SAINT-PAUL		
LA PLAINE-DES-PALMISTES		
SAINTE-MARIE	Peu fragile	
SAINT-DENIS		
LA POSSESSION		
TOTAL		

E – Modalités de mise en œuvre des actions :

- Calendrier prévisionnel des ateliers :

- Nombre, qualification et expérience des animateurs (préciser si personnel existant ou à recruter) :

H – Subvention demandée pour l'année 2021 :

Montant total de la subvention 2021 : nb d'ateliers prévisionnels (cf. rubrique D) x montant de la subvention par atelier** soit : €

** Montant de la subvention par atelier :

Ateliers Mobilité / Habitat ; Nutrition / Habitat ; Mémoire : 1 500 €

CILAOS/ par atelier : 2000 € ---MAFATE/par atelier : 2500 €

Fait à, le

Signature :

BUDGET PREVISIONNEL 2021 DE L'ACTION

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects de l'ensemble des ressources affectées à l'action. Le total des charges doit être égal au total des produits

DEPENSES 2021	MONTANT (€)	RECETTES 2021	MONTANT (€)
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de services	
Prestations de services	€	Marchandises	€
Achat matières et fournitures	€	Prestations de services	€
Autres fournitures	€	Produits des activités annexes	€
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Locations mobilières et immobilières	€	Etat	€
Entretien et réparation	€	Région	€
Assurances	€	Département	€
Documentation	€	Communes	€
Formations	€	CGSS	€
		CAF	€
62 - Autres services extérieurs		ARS-OI	€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	€	Fonds européens	€
Publicité, publications	€	CNASEA (emplois aidés)	€
Déplacements, missions et réceptions	€	Autres établissements publics	€
Frais postaux et télécommunication	€	Aides privés	€
Services bancaires	€		
Divers	€		
			€
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	€
Impôts et taxes sur rémunérations		Cotisations	€
Autre impôts et taxes		Autres	€
			€
64 - Charges de personnel		76 - Produits financiers	€
Rémunération du personnel			€
Charges sociales			€
Autres charges de personnel			€
			€
65 - Autres charges de gestion courante			€
			€
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
		Sur opérations de gestion	
		Sur exercices antérieurs	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprise sur amortissements et provisions	€
			€
			€
TOTAL DES CHARGES	€	TOTAL DES PRODUITS	€
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature	€	Bénévolat	€
Mise à disposition gratuite des biens et prestations	€	Prestations en nature	€
Personnes bénévoles	€	Dons en nature	€
TOTAL DES CHARGES	€	TOTAL DES PRODUITS	€